



COMMENT REMPLIR UNE FICHE DE PAIE BTP, ?

Par **lounana**, le **08/01/2013** à **13:25**

Bonjour

Mon compagnon a repris la sarl familale je suis chargé de sortir la fiche de paie a l'aide du logiciel ciel paye ..Non seulement je ne comprends pas grd chose au logiciel mais surtout je ne sais pas quel code (charges..) choisir pour la fiche de paie yena tellement ! je suis totalement novice en la matière , j'ai resorti mes fiches de paies en restauration pour comparer mais jepense que ce nest pas lameme chose..Sachant que mon compagnon a le statut de salarié gerant non associé dans le batiment ..Quelqu un peut maider sil vous plait juste midiquer les charges qui doivent apparaitre.. merci beaucoup d avance

Par **P.M.**, le **08/01/2013** à **13:43**

Bonjour,

Il me semble indispensable déjà que soit organisée une formation adéquate ou d'avoir recours à un cabinet comptable...

Par **Legalacte**, le **08/01/2013** à **17:43**

Bonjour,

Faire une fiche de paie est très complexe, et comme le préconise pmtedforum je vous conseille de les faire faire par un Expert comptable.

Le coût est assez modique (environ 30 à 40 € par feuille de paie et par mois) et vous serez sure qu'elles sont bien faites.

Par **lounana**, le **08/01/2013** à **17:59**

bonjour

c gentil a vous davoit repondu..on ne peut pas se le permettre malheureusement car nous avons deja investi 300E dans le logiciel..

Par **P.M.**, le **08/01/2013** à **18:13**

Le logiciel est une chose, avoir des connaissances comptables suffisantes pour le faire fonctionner et établir des feuilles de paie en est une autre...

S'acheter un véhicule c'est bien, avoir la formation suffisante et éventuellement obligatoire pour le piloter, c'est mieux voire indispensable...

En ce qui concerne ce logiciel, il me semble que vous pourrez trouver une formation adaptée sur internet avec une prise en main gratuite...